

RENFORCEMENT DES CAPACITES LOCALES



**SYRIAQUE TALOM
YACOU DA KONATÉ
KODJO MAWULI VUTI
JEROME BOUQUET
SANDRINE WINANT
BEATRICE TOURLONNIAS
ESSODNA DONG DAA AMAOU
MAMDOU MOUMOUNI**

Qu'est ce que le renforcement de capacités locales ?



Un sujet très vaste

Un concept un peu « fourre –tout »

FORMES



Renforcer qui?

- **Elus municipaux :**

Renforcement des connaissances des élus municipaux (connaissances techniques, en communication...)

- **Agents techniques municipaux :**

Recyclage des agents techniques municipaux
Sur le suivi et l'évaluation d'un projet

- **Métiers :**

Recyclage des techniciens locaux

- **Bénéficiaires**

Amélioration des connaissances sur l'utilisation et l'entretien des ouvrages

Renforcer comment?

Formations, échanges, voyages d'études sur les projets qui ont marché, transfert de compétences, stages, sensibilisation, rencontres d'échanges pour connaître les avis

ENJEUX



Pourquoi renforcer les acteurs locaux?

- Pour qu'ils soient porteurs / promoteurs du projet
- Pour qu'ils aient la capacité de prendre des décisions (comprendre les objectifs du projet et les techniques possibles...)
- Pour la construction et l'entretien des ouvrages

Le renforcement de capacité permet de

- Créer des emplois locaux
- Casser la dépendance des acteurs locaux : ils seront en capacité de suivre le projet, de se l'approprier
- Rendre un projet durable et pérenne: il permet une bonne utilisation des ouvrages et leur bon entretien

BLOCAGES



- Effets pervers de la formation : manque de suivi sur les impacts réels de la formation
- Contraintes budgétaires et politiques à cause du manque de lisibilité du renforcement et de ses résultats
- Manque d'intérêt et même la résistance des bénéficiaires vis-à-vis des formations
- Contenus des formations non adaptés aux besoins des bénéficiaires

OPPORTUNITES - SOLUTIONS



- **Suivre le projet pour vérifier que la pérennisation soit réelle,**
- **Evaluation à mi parcours du projet avec les bénéficiaires/acteurs,**
- **S'appuyer sur les élus comme promoteur du renforcement de capacités**